

ALPES MARITIMES



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**RECUEIL DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

N° 85 du 16 mars 2018

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES MARITIMES

N° 85 du 16 mars 2018

SOMMAIRE

Documents PDF

Délibérations prises par le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

18-B8 - Mandat à donner au CDG06 : Négociation contrat assurances groupe sur risques statutaires



18-b8.pdf

18-B9 - Créations et suppressions d'emplois SPP et PATS



18-b9.pdf

18-B10 - Comité technique – détermination du nombre de représentants



18-b10.pdf

18-B11 - Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :
Détermination du nombre de représentants



18-b11.pdf

18-B12 - Convention avec le Conseil départemental 06 – Noël 2017 des enfants



18-b12.pdf

18-B13 - Convention GRDF/SDIS 06 relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires



18-b13.pdf

18-B14 - Convention avec le Département des Alpes-Maritimes pour le partenariat en matière de médecine préventive – année 2018



18-b14.pdf

18-B15 - Présentation des projets de construction des centres d'incendie et de secours de Tourrette-Levens, Saint-Martin-du-Var, Roquebillière et Puget-Théniers



18-b15.pdf

18-B17 - Convention de collaboration à l'organisation du concours interne de sergent de sapeurs-pompiers professionnels 2018



18-b17.pdf

18-B18 - Convention avec le service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence relative à la mise à disposition d'un hélicoptère bombardier d'eau



18-b18.pdf

Arrêtés

Groupement ressources humaines et administration générale

Arrêté SDIS n° 18-0587 portant composition de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours



Arrêté 18-0587.pdf

Arrêté SDIS n° 18-0642 portant composition de la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes



Arrêté 18-0642.pdf

Article R. 1424-17 du code général des collectivités territoriales : le dispositif des délibérations et des actes du président, qui ont un caractère réglementaire, sont publiés dans un recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours ayant une périodicité au moins semestrielle.

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes : www.sdis06.fr

Le contenu intégral des délibérations et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur demande au siège de l'établissement, 140, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à Villeneuve-Loubet.